

La Région Ile-de-France gère 470 lycées en Ile de France et 8500 agents des lycées. Elle s'engage dans un projet de modernisation des méthodes de nettoyage et d'acquisition de nouveau matériel ergonomique

La direction du développement et de l'accompagnement des ressources humaines lycées recrute pour ses lycées, des :

### **Agents d'entretien général Homme/Femme**

#### **Réf. SOURCING AEG**

Au sein des établissements d'enseignement (lycées) et sous la responsabilité du chef d'équipe ou de l'équipe de direction, vous êtes garant de la propreté des locaux et de l'entretien de l'établissement dans le respect des règles et consignes de sécurité et d'hygiène. Vous participez aux activités de restauration et d'accueil.

Vous faites partie de la communauté éducative et à ce titre vous participez au bien être des élèves en leur offrant de bonnes conditions d'accueil et d'étude.

#### **> Vos missions**

##### **Entretien des locaux :**

- Assurer le nettoyage, courant et approfondi, des locaux collectifs de l'établissement (surfaces, surfaces vitrées, sanitaires, mobiliers, matériels et salles de restauration, espaces extérieurs...)
- Entretien et ranger le matériel

##### **Restauration**

- Mettre en place la demi-pension et servir les repas
- Effectuer les travaux de petites et grosses plonges

##### **Activités spécifiques ponctuelles**

- Participer à l'accueil
- Participer à l'entretien des textiles
- Réceptionner et ranger des marchandises
- Participer à la préparation et la présentation des produits culinaires
- Peut être amené à effectuer des petits travaux de maintenance

#### **> Profil**

- CAP hygiène des locaux ou équivalent apprécié
- Disposer de préférence d'une première expérience sur un poste similaire
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Sens du travail en équipe, esprit d'entraide et polyvalence
- Autonomie et organisation
- Qualités relationnelles, discrétion et sens pédagogique

### > **Type de contrat, horaires et spécificités**

Cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (catégorie C)

Port de vêtements professionnels et équipements de protection individuels (EPI)

Horaires : Service du matin, amplitude horaire : 6h – 15h  
OU  
Service du soir, amplitude horaire : 10h - 20h

Congés et RTT à prendre sur les périodes de vacances scolaires

#### Contractuels :

Contrat à Durée Déterminée de septembre à février et de mars à juin

Mobilité géographique et flexibilité des horaires

Rémunération sur la base du SMIC

### > **Prestations sociales**

Le personnel de la Région bénéficie de prestations sociales diverses liées à la vie professionnelles et familiale des agents (chèques vacances, séjours vacances pour les enfants garde d'enfant, protection sociale complémentaire, activités culturelles et sportives...).

### > **Evolution**

Le Conseil Régional propose des dispositifs d'accompagnement permettant aux agents de se professionnaliser et d'évoluer dans leur carrière.

Pour les agents contractuels, possibilité d'intégrer la fonction publique sous conditions.

> Merci de postuler en ligne sur notre site institutionnel [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr) (rubrique : offre d'emploi).

Les candidatures directement adressées au(x) lycée(s) ne seront pas prises en compte.